Parcs éoliens
Du Dôme Haut-Saônois

Demande d'autorisation environnementale

Absence d'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale

Energies du Dôme Haut-Saônois
Energies du Dôme Haut-Saônois 2

Commune
de Granges-le-Bourg
& Saulnot (70)

opale
énergies naturelles

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/departement-de-haute-saone-a191.html

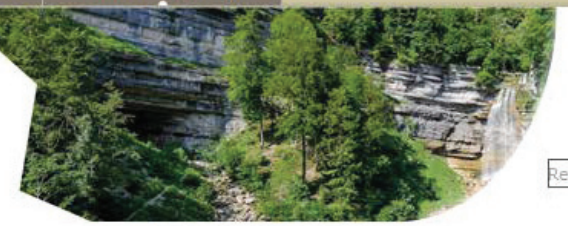

Département de Haute-Saône

publié le 10 octobre 2014 (modifié le 10 janvier 2018)

Accès direct
- ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement)
- Énergie
- Infrastructures de transport
- Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains

ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement)

- Granges le Bourg - projet de parc éolien Dôme Haut saônois 1. Absence d'avis de l'autorité environnementale dans le délai de 2 mois
- **Granges le Bourg et Saulnot - projet de parc éolien Dôme Haut Saônois 2. Absence d'avis de l'autorité environnementale dans le délai de 2 mois**
- **Scey-sur-Saone-et-Saint-Albin (70). Avis de l'Ae du 12/12/2017 relatif au projet de renouvellement et d'extension d'une carrière de matériaux calcaires présenté par la SOCIETE DES CARRIERES DE L'EST. 171212 avis ae carriere scey sur saone (format pdf - 858.5 ko - 15/12/2017)**
- **Melin (70). Avis de l'AE sur le projet de renouvellement et d'extension de la carrière d'extraction de roches calcaires, au lieu-dit « en Charme-Bevalot », sur le territoire de la commune porté par la Société des Carrières de l'Est 171102 avis ae carriere melin70 (format pdf - 870.1 ko - 06/11/2017)**

-------- Message transféré --------

Sujet : Re: AEU_70_2017_4_parc_eolien_dome_haut_saonois_DREAL BFC SDDA Evaluation Environnementale_ee.dreal.bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr

Date : Thu, 1 Aug 2019 12:15:28 +0200

De : DREAL Bourgogne-Franche-Comté/SDDA/DEE (Département Evaluation Environnementale) emis par DUMONT Armelle (Chef du département) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/SDDA/DEE <ee.dreal.bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr>

Organisation : DREAL Bourgogne-Franche-Comté/SDDA/DEE

Pour : APPERT Veronique (Assistante administrative) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/UD70-25-VESOUL <Veronique.Appert@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

L'information relative à l'absence d'avis est en ligne sur le site de la DREAL, car nous étions en période de transition compétence préfet/compétence MRAe.
J'ai eu le BE au téléphone, et je lui ai expliqué que la procédure alors en vigueur consistait juste à mettre une information sur le site internet. Elle en a pris acte.

Cordialement

Armelle DUMONT
cheffe du département évaluation environnementale
DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Service développement durable aménagement
Tél : 03.45.83.20.37

Le 31/07/2019 à 16:56, APPERT Veronique (Assistante administrative) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/UD70-25-VESOUL a écrit :

> Bonsoir,
>
> Je vous remercie de bien vouloir nous faire parvenir la notification
> relative à l'absence d'avis, suite à notre demande du 15 février 2019
> ci-dessous.
>
> Cordialement
>
> Véronique APPERT
> Assistante administrative
> DREAL Bourgogne-Franche-Comté
> Unité Départementale Haute-Saône, Centre et Sud Doubs
> Antenne de Vesoul
> Préfecture de la Haute-Saône
> 1 rue de la Préfecture
> 70000 VESOUL
>
> Tél. 03 84 77 71 22
>
> Le 15/02/2019 à 15:15, Robot Anae - DGALN/DEB (par centre serveur SO) a
> écrit :

>>
>> Bonjour,
>>
>> Ce message transmis par l'application ANAE est une saisine
>> dans le cadre du projet parc_eolien_dome_haut_saonois_zone_ouest
>> soumis à autorisation environnementale et dont vous trouverez le
>> détail ci-dessous.
>>
>> *Liens vers les ressources à télécharger : *
>>
>> Référence ANAE du dossier : AEU_70_2017_4_parc_eolien_dome_haut_saonois
>>
>> *En cliquant sur ce lien vous accéderez au dossier: * Lien Dossier AEU
>> <https://anae.din.developpement-durable.gouv.fr/share/page/site/AEU-Bourgogne-Franche-Comte/documentlibrary?path=Dossiers%20AEU/Haute-Sa%C3%B4ne/AEU_70_2017_4_parc_eolien_dome_haut_saonois/1%20-%20Pieces%20de%20dossier/1.1+-+Dossier+initial>
>>
>>
>> *Éléments précisant les retours attendus par le service coordonnateur :
*
>>
>> Échéance calendaire pour la remise de votre analyse : 08/03/2019
>>
>> Votre analyse de ce dossier devra être remise par un téléversement
>> effectué à partir de l'interface d'ANAE dédiée au dépôt des réponses.
>>
>> Formats acceptés : ODT ou PDF (scan de l'avis signé)
>>
>> *Rappel de contexte et de procédure : *
>>
>> ENERGIES_DU_DOME_HAUT_SAONOIS_1_ZONE_OUEST a déposé auprès de DREAL
>> BFC UD 70-25 Vesoul un dossier de demande d'autorisation
>> environnemental relatif au projet
>> parc_eolien_dome_haut_saonois_zone_ouest.
>>
>> Ce projet soumis à évaluation environnementale en application de
>> l'article L.122-1, relève principalement d’une procédure AEU_ICPE.
>>
>> Cette demande a été jugée complète et a fait l’objet d’un accusé de
>> réception en date du 29 sept. 2017 .
>>
>> En tant que chargé de la coordination de l'instruction du dossier,
>> Bruno BOQUIA, interlocuteur du porteur de projet, sollicite l'avis de
>> l'autorité environnementale par l'intermédiaire de votre service en
>> application de l'article R.181-19 du code de l'environnement.
>>
>> Je vous invite à vous rendre dans le dossier 2.2 - Contributions pour
>> consulter les avis émis par les autres services et instances consultés
>> dans le cadre de l'examen de la demande d'autorisation
>> environnementale, en particulier l'ARS.
>> Enfin, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le
>> délai d'examen du dossier peut être suspendu à compter de l'envoi
>> d'une demande de compléments jusqu'à la réception de la totalité des
>> éléments manquants. Le délai qui vous est imparti pour répondre au
>> titre de l'évaluation environnementale est alors également suspendu
>> dans cet intervalle. Le cas échéant, vous en serez informé.
>>
>> Le dossier a fait l'objet d'une demande de compléments en date du 9
>> janvier 2018 et a été complété le 14 février 2019.
>>

>> D'autre part, il est fait mention d'avis de l'AE pour ce dossier, mais
>> sans fichier joint, sur l'internet DREAL BFC, rubrique évaluation
>> environnementale / projets / avis de l'autorité environnementale /
>> département de la Haute-Saône / ICPE.
>>
>> Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter Bruno
>> BOQUIA par mail : bruno.boquia@developpement-durable.gouv.fr ou au 03
>> 84 77 71 37.
>>
>> Merci de ne pas répondre à ce message, l'adresse utilisée pour le
>> transmettre n'est pas faite pour recevoir du courrier.
>>
>> Cordialement,
>>
>